

## Du temps pour les sapeurs-pompiers volontaires salariés de Laïta

Laïta s'engage auprès du SDIS 44. Les deux partenaires signent une convention qui vise à **libérer du temps aux salariés Laïta, sapeurs-pompiers volontaires, de manière à leur permettre de maintenir ou de développer leurs compétences, sans impacter leur temps de repos habituel.**

**Cette convention concerne une dizaine de salariés de Laïta** intervenant sur le Pays d'Ancenis. Elle prévoit que Laïta octroie **jusqu'à 10 jours par an**, à chaque sapeur-pompier volontaire, salarié de l'entreprise, pour sa formation. Lors de la phase de lancement conduite en 2019, 23 jours ont ainsi pu être libérés.

« Les sapeurs-pompiers volontaires constituent un élément clé du maillage territorial permettant d'assurer des secours rapides et efficaces. La pérennisation du volontariat chez les sapeurs-pompiers est devenue un enjeu majeur. Nous nous réjouissons que Laïta ait décidé de s'impliquer activement auprès du SDIS 44 pour favoriser cet engagement. », **témoignent les représentant du SDIS 44.**

« Cela fait 16 ans que je suis pompier volontaire. Grâce à la convention signée entre Laïta et le SDIS 44, je peux bénéficier de jours de formation sans empiéter sur mes congés. C'est important de conserver un réseau de pompiers volontaires compétent et opérationnel. Nous avons tous à y gagner ! », **commente Fabrice Merlet, pompier volontaire, salarié Laïta.**

« Ce partenariat représente des valeurs d'esprit d'équipe et de solidarité chères à Laïta. C'est très naturellement que nous avons souhaité nous engager dans cette démarche auprès du SDIS 44. », **confirme Antoine Rabier, Directeur Industrie Laïta Bassin 44.**

**Prochaine étape : la signature, dans les prochaines semaines, de la même convention avec le SDIS 49.**

### Laïta : carte d'identité

- **8<sup>ème</sup> entreprise coopérative laitière européenne** avec **1,3 milliard d'euros** de chiffre d'affaires dont 68 % en France, 22 % dans l'Union Européenne et 10 % au Grand Export.
- **3 070** exploitations dans le Grand Ouest.
- **1,5 milliard de litres** de lait collectés.
- **2 830 salariés.**
- **7 sites industriels.**
- **5 filiales** en Europe.
- Des clients dans plus de **110 pays.**
- Un engagement commun des salariés et des producteurs de lait adhérents dans **Passion du Lait®**, charte d'engagement en Responsabilité Sociale d'Entreprise portant sur la qualité, l'environnement, le développement des hommes et des territoires, le bien-être animal.

### Le site d'Ancenis

- l'équivalent de **550 millions de litres de lait** transformés par an.
- **600 salariés.**
- **3 secteurs industriels** fabriquant :
  - . du beurre,
  - . des fromages à pâte molle,
  - . des ingrédients laitiers secs pour l'industrie (poudres de lait formulées et infantiles).
- **des activités associées à la production :**
  - . un service de collecte du lait,
  - . une plate-forme logistique,
  - . des services supports (Amélioration de la performance industrielle, Qualité, Hygiène & Environnement, Laboratoire, Maintenance, Etude & Travaux neufs, Prévention Sécurité, Recherche & Développement, Services administratifs).